

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023

DELIBERATION 2023-06-38

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS - REGULARISATION

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 22 juin 2023

Date d'affichage : 22 juin 2023

En exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

**Etaients présents** : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Claire LE ROY, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Procurations :**

Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE

Jean-Yvon BOUCHEVARO à Gisèle LE DALL

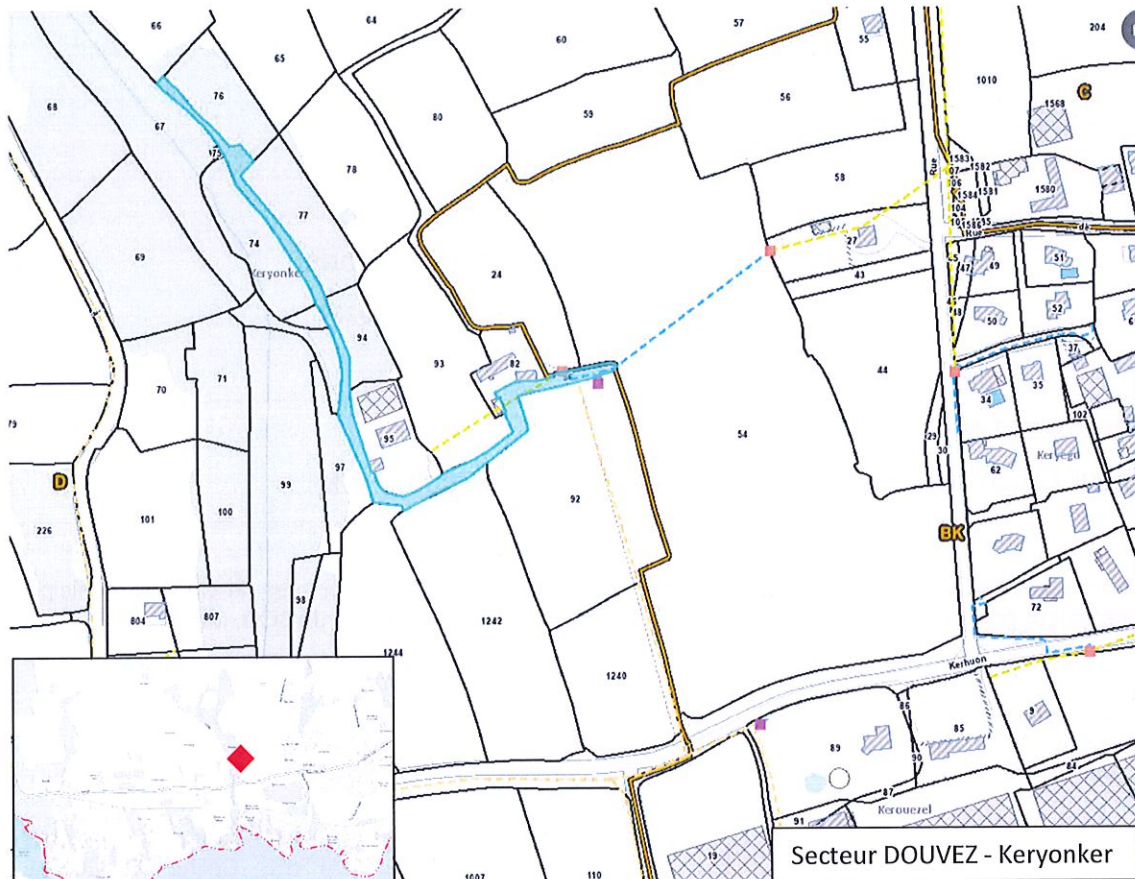
Pierre BODART à Claire LE ROY

**Monsieur Alain LAMOUR a été nommé secrétaire de séance.**

## CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS – REGULARISATION

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, la société ENEDIS a installé sur la parcelle D 0096 un réseau souterrain.

Une convention de servitudes a été consentie par la mairie en 2014 à titre gratuit. Elle a été conclue pour la durée des ouvrages. Le libre accès aux canalisations est également accordé à la société ENEDIS pour l'installation et la maintenance des ouvrages.



Dès lors, le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, est invité à :

- VALIDER la signature de la convention de servitude.

P.J. : Convention de servitude

### Avis de la commission :

Urbanisme, Vie Economique, Déplacement, Agriculture, Travaux, Environnement, Associations Patriotiques, Patrimoine : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
A GUIPAVAS, LE 30 JUIN 2023

Le Maire,  
Fabrice JACOB

Le secrétaire de séance,  
Alain LAMOUR